

# Petit guide des déchets



**Commune de Daillens**

*Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains a été introduit le 1<sup>er</sup> novembre 1997 dans la loi fédérale de Protection de l'Environnement [LPE].*

*De nombreux cantons ont depuis légiféré en la matière et avalisé des lois et règlements cantonaux, le dernier en date étant celui de Neuchâtel. Au niveau helvétique, plus de 80% de la population paie des taxes selon le principe de causalité. Le canton de Vaud, à l'instar de ceux du Valais et de Genève, ne possède pas de législation cantonale en la matière.*

*Suite à un recours au Tribunal fédéral et à un jugement de juillet 2011 et dans le but de mettre en application la législation fédérale, de nombreuses communes vaudoises, sous la houlette d'entités régionales, ont décidé de s'unir afin d'instaurer un concept harmonisé régional répondant au slogan*

## ***1 sac - 1 couleur - 1 prix - 1 région***

La Commune de Daillens s'est dotée d'outils pour la mise en application de cette loi avec:

- le règlement communal sur la gestion des déchets adopté par le Conseil communal dans sa séance du 24 septembre 2012;
- la directive communale sur la gestion des déchets, édictée par la Municipalité. Celle-ci peut être revue, selon les besoins.

## *Ce qui change dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013*

Tous les ménages devront utiliser les sacs taxés blancs et verts officiels pour les ordures ménagères et les déchets incinérables de moins de 60 cm. Ils devront être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.



Les sacs poubelles noirs ou transparents ne seront plus admis.



## Où trouver ces sacs poubelles?

- dans toutes les grandes surfaces de la région
- dans beaucoup de petits commerces
- à la boulangerie P. Clément
- auprès des offices de Poste

**au prix officiel du concept régional (TVA comprise) de:**

17 litres 1 rouleau de 10 sacs	Fr. 10.–
35 litres 1 rouleau de 10 sacs	Fr. 20.–
60 litres 1 rouleau de 10 sacs	Fr. 38.–
110 litres 1 rouleau de 5 sacs	Fr. 30.–

## Que doit contenir un sac poubelle officiel?

Le sac ne doit contenir que des matières incinérables non recyclables:

- *berlingots de lait, de jus d'orange, etc. en carton plastifié*
- *bouteilles en plastique vides de vinaigre ou d'huile*
- *emballages et petits objets en plastique non recyclables, tels qu'emballages de viande, de légumes, etc.*
- *papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, etc.*
- *couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques, etc.*
- *produits d'hygiène, tels que cotons tiges, lingettes, etc.*
- *textiles hors d'usage ou souillés*
- *sacs d'aspirateurs*
- *emballages en plastique de lessive*
- *déchets composites, tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les déchets de chips et bonbons, etc.*
- *petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, ampoules à filament, etc.*

Source: [www.vaud-taxeausac.ch](http://www.vaud-taxeausac.ch)

**Ne jetez rien dans les WC!**

## **Privilégier le retour dans les commerces,**

car ils ont l'obligation de reprendre gratuitement  
les produits similaires à ceux mis en vente:

- les appareils électriques et électroniques (de loisirs, électroménagers, informatiques, ludiques, etc.)
- les piles, accumulateurs
- les médicaments
- le PET (uniquement bouteilles de boissons)
- les peintures, colles, solvants
- les ampoules économiques
- les pneus et composants de cycles et véhicules
- les capsules Nespresso.

Source: [www.vaud-taxeausac.ch](http://www.vaud-taxeausac.ch)

## **Diminuer les déchets ménagers par le tri**

en continuant d'aller  
déposer les autres  
déchets à la **déchèterie**.



**Horaire (dès le 5 janvier 2013):**

*Du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00*

*Samedi de 9h00 à 12h00*

## **Liste des déchets collectés à la déchèterie**

- *Déchets compostables, restes de repas et déchets organiques*
- *Papier*
- *Carton*
- *Déchets encombrants*
- *Verre trié*
- *Gazon et feuilles mortes*
- *Branches et produits de taille*
- *Bois*
- *Fer et aluminium*
- *PET*
- *Capsules de café*
- *Huiles*
- *Ampoules électriques et tubes fluorescents*
- *Piles*
- *Vieux vêtements*
- *Déchets pierreux ménagers (max. 50 litres)*
- *Produis toxiques (acides, antiparasitaires, batteries de véhicules, encres, peintures, produits chimiques, produits photos, solvants, produits absorbants souillés)*

## **Autre solution pour les propriétaires de jardin: le compost**

C'est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des champignons microscopiques, des bactéries, etc. en un produit comparable à l'humus et utile à l'agriculture et au jardinage.

### **Que peut-on composter?**

- Les **déchets de cuisine**: épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fruits et légumes abîmés, etc.
- Les **déchets de jardin**: tailles, branches, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, etc.

### **Comment composter?**

Tout d'abord, évitez de placer votre composteur à proximité de la maison de votre voisin!

Réduire les gros éléments (branchages par exemple), mélanger les différents déchets pour éviter les couches homogènes, ajouter un peu de terre, surtout au début, pour enrichir le compost en micro-organismes, remuer de temps en temps pour favoriser le processus et arroser en période sèche.



Source: [www.strid.ch](http://www.strid.ch)

**Les déchets de cuisine (restes de repas) peuvent être amenés à la déchèterie.**

## ***Ce qui change également dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013***

Chaque habitant de plus de 18 ans devra s'acquitter d'une **taxe annuelle forfaitaire** de **Fr. 80.-**, ajustable chaque année, en fonction de l'évolution du tri et de la quantité des déchets.

Les habitants de moins de 18 ans sont exemptés de la taxe forfaitaire.

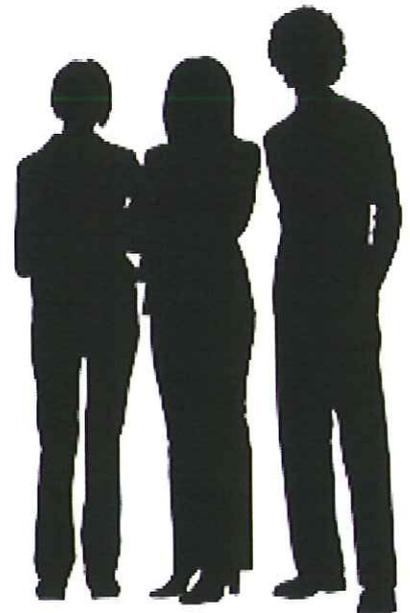
Des allègements sont prévus pour les familles et les personnes dans le besoin.

### ***Sanctions***

La Municipalité sanctionnera par une amende les personnes ne respectant pas le nouveau règlement sur la gestion des déchets.

L'amende correspond à 100x le prix du sac, au maximum Fr. 500.- ou Fr. 1'000.- en cas de récidive.

Une amende de Fr. 200.-, ou Fr. 1'000.- en cas de récidive, sanctionnera les dépôts sauvages d'ordures en pleine nature.



# ***L' A, B, C, Déchets***

***Que faire des déchets? Où les acheminer?  
Que deviennent-ils?***

*Réutiliser plutôt que jeter / Recycler plutôt qu'éliminer...*

***Les meilleurs déchets, les moins coûteux?  
Ceux que l'on évite de produire...***

***Les 5 gestes utiles des déchets***

**Réduire** le suremballage (laisser les emballages dans les commerces)

**Réutiliser** les vêtements en offrant, échangeant

**Remplacer** les toxiques par du savon

**Réparer** les appareils, les meubles

**Recycler** en dernière étape

***Retour aux points de vente***

Les points de vente ont l'obligation légale de reprise (PET, appareils électriques et électroniques – OREA, piles, etc.). Privilégier le retour aux points de vente permet de diminuer les coûts de gestion des déchets pour votre Commune.

Votre Commune vous en remercie

***Travaillons ensemble pour réduire le coût  
d'élimination de nos déchets.***

## A

### Aluminium de ménage

Canettes, barquettes, feuilles d'emballage, moules, etc.

(test de l'aimant: n'est pas attiré)

«**Aluminium**» ou «**Aluminium - Fer blanc**» à la déchèterie, points de collecte, retour aux points de vente

L'alu peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite).

*Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières*

### Ampoules à basse consommation

(économique, fluocompacte)

Retour aux points de vente à privilégier, déchèterie

La poudre de mercure est récupérée, le verre et les composantes électriques sont recyclés.

### Ampoules à incandescence, halogène

**Sac poubelle**

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Animaux morts

Centre de collecte de Penthaz

Incinération spécifique

### Appareils électriques et électroniques de tous genres

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

### Appareils électroménagers

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

### Assiettes

(faïence, porcelaine)

«**Inertes**» à la déchèterie

Décharge pour matériaux inertes.

## B

### Balayures de cour, de ménage

**Sac poubelle, Compost privé**

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Batteries

Retour aux points de vente, Local «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Les différents composants, dont les matériaux lourds, sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

**Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle!**

<b><u>Béton</u></b> <i>en petites quantités</i>	<i>«Inertes » à la déchèterie (max. 50 litres)</i>	Décharges pour matériaux inertes.
<b><u>Berlingots</u></b> <i>(alimentaires)</i>	<i>Sac poubelle</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Bidons en plastique vides</u></b>	<i>Sac poubelle.</i>  <i>S'ils n'entrent pas dans un sac poubelle, alors «Encombrants incinérables»</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.  <i>Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci de nous aider à contenir les coûts en laissant dans le sac poubelle les incinérables qui y entrent!</i>
<b><u>Bois aggloméré, contreplaqué</u></b> <i>(petits volumes)</i>	<i>«Bois» à la déchèterie</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Bois de démolition</u></b>	<i>Faire reprendre par l'entreprise des travaux</i>	
<b><u>Boîtes de conserve</u></b>	<i>«Aluminium – Fer blanc» à la déchèterie</i>	La tôle d'acier est recouverte d'une fine couche d'étain. Le recyclage permet de récupérer ces deux composantes et d'économiser jusqu'à 60% d'énergie.
<b><u>Bouteilles, flacons, bocaux en verre</u></b>	<i>«Verre» selon la couleur à la déchèterie, points de collecte</i>	Refonte en de nouveaux récipients en verre; recyclage en produit isolant.
<b><u>Bouteilles de boisson (PET)</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, conteneur «PET» à la déchèterie, points de collecte</i>	Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc.). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%.
<b><u>Bouteilles de lait (PEHD)</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier</i>	Le PEHD est pressé en balles et revalorisé dans des produits similaires.
<b><u>Bonbonnes</u></b> <i>de mousse à raser</i>	<i>Local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Le gaz est vidé et le métal est recyclé.
<b><u>Bonbonnes de gaz</u></b>	<i>Retour au point de vente, elles sont consignées</i>	Le gaz est vidé et le métal est recyclé.
<b><u>Branches</u></b> <i>(gros diamètre)</i>	<i>Faire reprendre par l'entreprise</i>	

<u>Branches</u> diamètre maximum 10 cm, taille d'arbres, haies, buissons	<i>Compost privé, «Compostables» à broyer à la déchèterie</i>	<i>Le compostage sur place des déchets de jardins, herbes, branches et tailles est vivement conseillé.</i>
<u>Broussailles de jardin</u>	<i>Compost privé, «Compostables» à la déchèterie</i>	Transformation en engrais naturel.
<b>C</b>		
<u>Câbles électriques</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filiales adéquates.
<u>Cadavres d'animaux</u>	<i>Centre de collecte de Penthaz</i>	Incinération spécifique.
<u>Cailloux de jardin</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>  <i>Les cailloux de champ sont des déchets professionnels qui ne sont pas acceptés à la déchèterie.</i>	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Canapés</u>	<i>«Encombrants incinérables» à la déchèterie</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Canettes en aluminium</u>	<i>«Aluminium» à la déchèterie, retour aux points de vente</i>	L'alu peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite)  <i>Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières</i>
<u>Capsules de café ou de thé en aluminium</u>	<i>Retour aux points de vente, «Nespresso» à la déchèterie</i>	L'aluminium est séparé du marc de café (ou le thé) et revalorisé. Le marc de café (ou le thé) est composté.
<u>Carrelages, catelles</u>	<i>Faire reprendre par l'entreprise qui réalise les travaux</i>  <i>Petites quantités «Inertes» à la déchèterie (max. 50 litres).</i>	Décharges pour matériaux inertes.
<u>Cartons</u> (vides et aplatis, sans sagex)	<i>«Carton» à la déchèterie</i>	Réutilisation pour la production de carton.
<u>Cartouches d'imprimantes</u>	<i>Retour aux points de vente à</i>	Les différents composants sont

	<i>privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Casserole</u></b> (inox, fonte)	<i>«Ferraille» à la déchèterie</i>	Refonte pour fabrication de nouveaux objets.
<b><u>CD</u></b>	<i>Retour au point de vente</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Cendres de bois, cendres de charbon</u></b> (froides!)	<b>Compost privé</b>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Céramiques</u></b>	<i>«Inertes» à la déchèterie (max. 50 litres)</i>	Décharges pour matériaux inertes.
<b><u>Chaînes Hi-Fi</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement OREA à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<b><u>Chaussures</u></b>	<i>«Vêtements-Chaussures» à la déchèterie</i>	Réutilisation via les associations caritatives.
<b><u>Chiffons sales de colle, de peinture</u></b>	<b>Sac poubelle</b>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Ciment</u></b> en petites quantités	<i>«Inertes» à la déchèterie (max. 50 lt)</i>	Décharges pour matériaux inertes.
<b><u>Colles</u></b>	<i>Local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Traitement adéquat chez CRIDEC.
<b><u>Congélateurs</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Cuir</u></b> (sac, ceinture, etc.)	<i>«Vêtements» à la déchèterie, points de collecte</i>	Réutilisation via les associations caritatives.
<b><u>Cuisinières</u></b> (électriques ou à gaz)	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

## D

<b><u>Déchets de démolition de murs, dalles armées</u></b>	<i>À faire éliminer par l'entrepreneur</i>
--	--

### Déchets encombrants

Vieux meubles, matelas, moquettes, objets en plastique ou composite d'une grandeur supérieure à 60 cm

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance

*Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci de nous aider à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre!*

### Déchets ménagers compostables

**Compost privé** ou «**Compostables**» à la déchèterie

Transformation en engrais naturel.

### Déchets ménagers compostables crus

(épluchures, fleurs fanées, etc.)

**Compost privé** ou «**Compostables**» à la déchèterie

Transformation en engrais naturel.

### Déchets ménagers incinérables

Papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables de taille inférieure à 60 cm

**Sac poubelle**

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Divans

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Duvets, oreillers en plumes

«**Vêtements**» à la déchèterie, points de collecte

Réutilisation via les associations caritatives.

### DVD

Retour aux points de vente à privilégier

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

## **E**

### Emballages cartons

Vidés (sans sagex) et aplatis

«**Carton**» à la déchèterie

Réutilisation sous forme de carton.

### Emballages plastiques agricoles

Privilégier le retour au fournisseur, Déchets d'entreprises

### Emballages plastiques ménagers mélangés

**Sac poubelle**

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Epluchures de fruits et légumes

**Compost privé**, «**Compostables**» à la déchèterie

## Extincteurs

*Retour au magasin, ils sont consignés*

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

# F

## Faïences

*«Inertes» à la déchèterie (max. 50 lt)*

Décharges pour matériaux inertes

## Fauteuils

*«Encombrants incinérables» à la déchèterie*

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

## Fenêtres

*Reprise par le fournisseur à privilégier*

Tri et mise en décharge adéquate.

## Fer-blanc

Boîtes de conserve, emballages et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier

*«Aluminium – Fer blanc» à la déchèterie*

Le recyclage du fer blanc permet d'économiser de l'énergie et des matières premières pour la production de nouveaux produits

*Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières.*

## Ferraille toutes grosseurs

*«Ferraille» à la déchèterie*

La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse de matières premières secondaires (pas de gisement en suisse).

**Attention !** Les objets ou appareils composites doivent contenir **plus de 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille** (par exemple les chaises). Sinon, ils seront mis avec les «Encombrants incinérables».

## Feuilles mortes

*Compost privé, «Compostables» à la déchèterie*

Transformation en engrais naturel  
Mulching

## Fonds de grange

*Compost privé*

Transformation en engrais naturel

## Frigos

*Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie*

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

## G

### Gazon

*Compost privé, laisser sur place si coupé court, «Compostables» à la déchèterie*

Transformation en engrais naturel

## H

### Habits neufs ou usagés

*«Vêtements» à la déchèterie, point de collecte*

Réutilisation via les associations caritatives

### Herbe coupée

*Compost privé ou «Compostables» à la déchèterie*

Transformation en engrais naturel

### Herbes

*Compost privé ou «Compostables» à la déchèterie*

Transformation en engrais naturel

### Huiles minérales et végétales des ménages

*Fût de récupération à la déchèterie – Local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)»*

Traitement adéquat chez CRIDEC

## J

### Jouets électriques ou électroniques (avec piles)

*Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie*

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

### Jouets en bon état

*Œuvre d'entraide, Revente*

La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

### Jouets grands sans partie électrique (supérieurs à 60 cm)

*«Encombrants incinérables» à la déchèterie*

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### Jouets petits sans partie électrique

*Sac poubelle*

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

*Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci d'aider votre Commune à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre !*

### Journaux

*«Papier» ou «Papier-carton»*

Revalorisation sous forme de papier journal recyclé

## L

<u>Laine de verre</u> restes de plaques ou rouleaux	<i>À faire reprendre par le fournisseur</i>	Décharge contrôlée et spécialisée
<u>Lampes à décharge, Fluo compactes</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Lampes à filaments</u>	<i>Sac poubelle</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Lampes halogènes</u>	<i>Sac poubelle</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Litières d'animaux de compagnie (paille, sciure)</u>	<i>«Compostables»</i>	Décharges matériaux inertes.
<u>Litières de chat</u>	<i>«Compostables»</i>	
<u>Luminaires</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

## M

<u>Machines à laver, à sécher, etc.</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Marc de café</u>	<i>Compost privé, «Compostables» à la déchèterie</i>	Transformation en engrais naturel
<u>Matelas</u>	<i>«Encombrants incinérables» à la déchèterie</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Mauvaises herbes</u>	<i>Compost privé ou «Compostables» à la déchèterie</i>	Transformation en engrais naturel.
<u>Maquillage</u>	<i>Sac poubelle</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Médicaments</u>	<i>Retour au magasin, local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Traitement adéquat
<u>Mégots (froids!)</u>	<i>Sac poubelle</i>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

<b><u>Métaux non ferreux</u></b> (bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc)	<i>«Ferraille» à la déchèterie</i>	La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en Suisse).
<b><u>Meubles en bon état</u></b>	<i>Œuvre d'entraide, vide-grenier, revente</i>	La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas!
<b><u>Meubles en mauvais état</u></b>	<i>«Encombrants incinérables» à la déchèterie</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Meubles en bois</u></b>	<i>«Bois»</i>	Incineration, mais à coût inférieur par rapport aux encombrants.
<b><u>Miroirs</u></b>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>	Décharges matériaux inertes
<b><u>Moquettes</u></b>	<i>«Encombrants incinérables» à la déchèterie</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

## N

<b><u>Néons</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés.
<b><u>Nespresso</u></b> (capsules)	<i>Retour aux points de vente, «Nespresso» à la déchèterie</i>	L'aluminium est séparé du marc de café et revalorisé. Le marc de café est composté.

## O

<b><u>Ordinateurs – imprimantes et autres accessoires électriques ou électroniques</u></b>	<i>Faire reprendre par le revendeur, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Ordures ménagères</u></b>	<i>Sac poubelle</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Os de poulets, côtelettes, etc.</u></b>	<i>Sac poubelle</i>	

## OREA

### *Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, **tous les appareils électriques et électroniques usagés** doivent être restitués dans les points de vente d'appareils neufs du même type (pas d'obligation d'acheter un autre appareil).

Les «OREA» ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le tri sélectif permet de récupérer plus de 75% des substances qui y sont contenues.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage et leur reprise sera gratuite dans les magasins.

Les consommateurs trouveront ainsi partout un système unique de reprise gratuite des appareils et accessoires électriques ou électroniques usagés.

## **P**

### Papiers non recyclables (souillés)

Papier cadeau contrecollé, papier de fleuriste, étiquettes, papier à filtre, pochettes à photos, papier gras (pour beurre, fromage, etc.), papier traité avec des colles, serviettes en papier, mouchoirs en papier, nappes en papier, langes, couches, papier goudronné, sacs pour aliments d'animaux, sachets de thé et de café, berlingots de lait ou de jus de fruits, sachets pour potages, emballages de produits congelés, tambours à lessive, enveloppes «à bulles ou cloques», cabas imprégné, etc.

### Papiers recyclables

Journaux, pages de livres sans reliure, listing d'ordinateur, enveloppes avec ou sans fenêtres, photocopies, revues, illustrés, papier pour correspondance, prospectus, papier recyclé, annuaires téléphoniques, encarts de journaux

### Pare-chocs

### PC - Imprimantes

### *Sac poubelle*

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

### *«Papier» ou «Papier-carton»*

Le papier recyclé est la principale matière première de l'industrie papetière. Une fibre de papier peut être plusieurs fois recyclée. Cependant, le recyclage répété des fibres entraîne une baisse de la qualité du papier.

### *Reprise par le carrossier*

*Retour aux points de vente à privilégier, faire reprendre par le vendeur du nouvel appareil, «OREA» à la déchèterie*

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

<u>Peintures, colles</u>	<i>Local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Les produits toxiques sont orientés sur une filière de traitement spécifique.
<u>PEHD</u> (bouteilles de lait)	<i>Retour aux points de vente à privilégier, sinon sac poubelle</i>	Le PEHD est pressé en balles et revalorisé dans des produits similaires.
<u>PET</u> (bouteilles de boisson uniquement)	<i>Retour aux points de vente à privilégier, «PET» à la déchèterie et/ou points de collecte</i>	Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc.). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%.
<u>Piles</u>	<i>Récupération dans les points de vente, conteneur spécial à la déchèterie – «Déchets spéciaux des ménages (DSM)»</i>	Les différents composants (ferromanganèse, zinc, plomb, etc.) sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates.  <i>Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle!</i>
<u>Planches, petits déchets de bois</u>	<i>Voir sous «Bois»</i>	
<u>Plastiques</u>	<i>Sac poubelle si moins de 60 cm, «Encombrants incinérables» si supérieurs à 60 cm</i>	Brûler des déchets en plastique dans une usine d'incinération garantit une combustion la moins polluante possible et permet la valorisation thermique d'une matière à base de pétrole!
<u>Pneus</u>	<i>Faire reprendre exclusivement au garagiste</i>	Incinération spécifique en cimenterie.
<u>Porcelaine</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Produits de droguerie</u>	<i>Retour chez le fournisseur à privilégier, collecte «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	
<u>Produits toxiques</u>	<i>Retour chez le fournisseur à privilégier, «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Traitement adéquat chez CRIDEC.  <i>Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle!</i>
<u>Produits phytosanitaire</u>	<i>Retour chez le fournisseur, «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Traitement adéquat chez CRIDEC.

## R

<b><u>Radios</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Réfrigérateurs, congélateurs</u></b>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<b><u>Restes de repas</u></b>	<i>Avec collecte pour méthanisation aux «Compostables»</i>	Méthanisation: production de biogaz (énergie thermique et/ou électrique) qui est une énergie renouvelable

## S

<b><u>Sagex mélangés</u></b> ou polystyrène expansé (moules d'emballages, «chips», restes de plaques d'isolation)	<b><i>Sac poubelle</i></b>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Skis, snowboards</u></b>	<i>Faire reprendre par le vendeur des nouveaux skis, s'adresser aux associations d'entraide. Si inutilisables: «Encombrants incinérables»</i>	La réutilisation d'objet en bon état est à privilégier  Si «Encombrants incinérables» incinération
<b><u>Solvants</u></b>	<b><i>«Déchets spéciaux des ménages (DSM)»</i></b>	Traitement adéquat chez CRIDEC.
<b><u>Sommiers</u></b>	<b><i>«Encombrants incinérables» ou «Ferraille» selon leur nature</i></b>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<b><u>Souches d'arbres</u></b>	<i>Faire reprendre par l'entreprise qui effectue les travaux</i>	
<b><u>Souliers</u></b>	<i>Conteneur «Vêtements» à la déchèterie</i>	Redistribué via les associations caritatives.

## T

<b><u>Tailles d'arbres et de buissons</u></b>	<i>voir sous Branches</i>	
<b><u>Tapis</u></b>	<b><i>«Encombrants incinérables» à la déchèterie</i></b>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

<u>Téléphones, Natels, Fax</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement « <b>OREA</b> » à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Téléviseurs</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement « <b>OREA</b> » à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Terre cuite, tuiles</u>	« <b>Inertes</b> » à la déchèterie (max. 50 litres)	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Textiles, tissus propres</u>	« <b>Vêtements</b> »	
<u>Textiles, tissus sales ou en loques</u>	<b>Sac poubelle</b>	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Thermomètre à mercure</u>	Repris par le pharmacien	
<u>Toxiques</u>	Retour chez le fournisseur à privilégier, Collecte « <b>Déchets spéciaux des ménages (DSM)</b> » à la déchèterie	Traitement adéquat chez CRIDEC. <b>Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle!</b>
<u> Tubes fluorescents (néons)</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement « <b>OREA</b> » à la déchèterie	La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés.
<b>V</b>		
<u>Vaisselle porcelaine, céramique</u>	« <b>Inertes</b> » à la déchèterie	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Vélos en bon état</u>	Œuvre d'entraide, Vide Grenier, Revente	
<u>Vélos en mauvais état</u>	« <b>Ferraille</b> » à la déchèterie	La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en Suisse).
<u>Verre</u> Bouteilles, bocaux (sans fermoir métallique, en céramique ou en plomb et sans capsule)	« <b>Verre</b> » selon les couleurs à la déchèterie, point de collecte	Refonte en de nouveaux récipients en verre; recyclage en produit isolant.
<u>Verre vaisselle, vases, etc.</u>	« <b>Inertes</b> » à la déchèterie	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Vitres cassées</u>	« <b>Inertes</b> » à la déchèterie	Décharge pour matériaux inertes.